

CHEMINS DE BRETAGNE - TRO BREIZH

DE SAINT-MALO À DOL-DE-BRETAGNE PAS À PAS DE SAINT-MALO À CANCALE

FORMAT A4

29 km

Cartographie
© OpenStreetMap © OpenTopoMap (CC-BY-SA)
Textes, photos et cartographie
© Yvon Autret

Octobre 2022

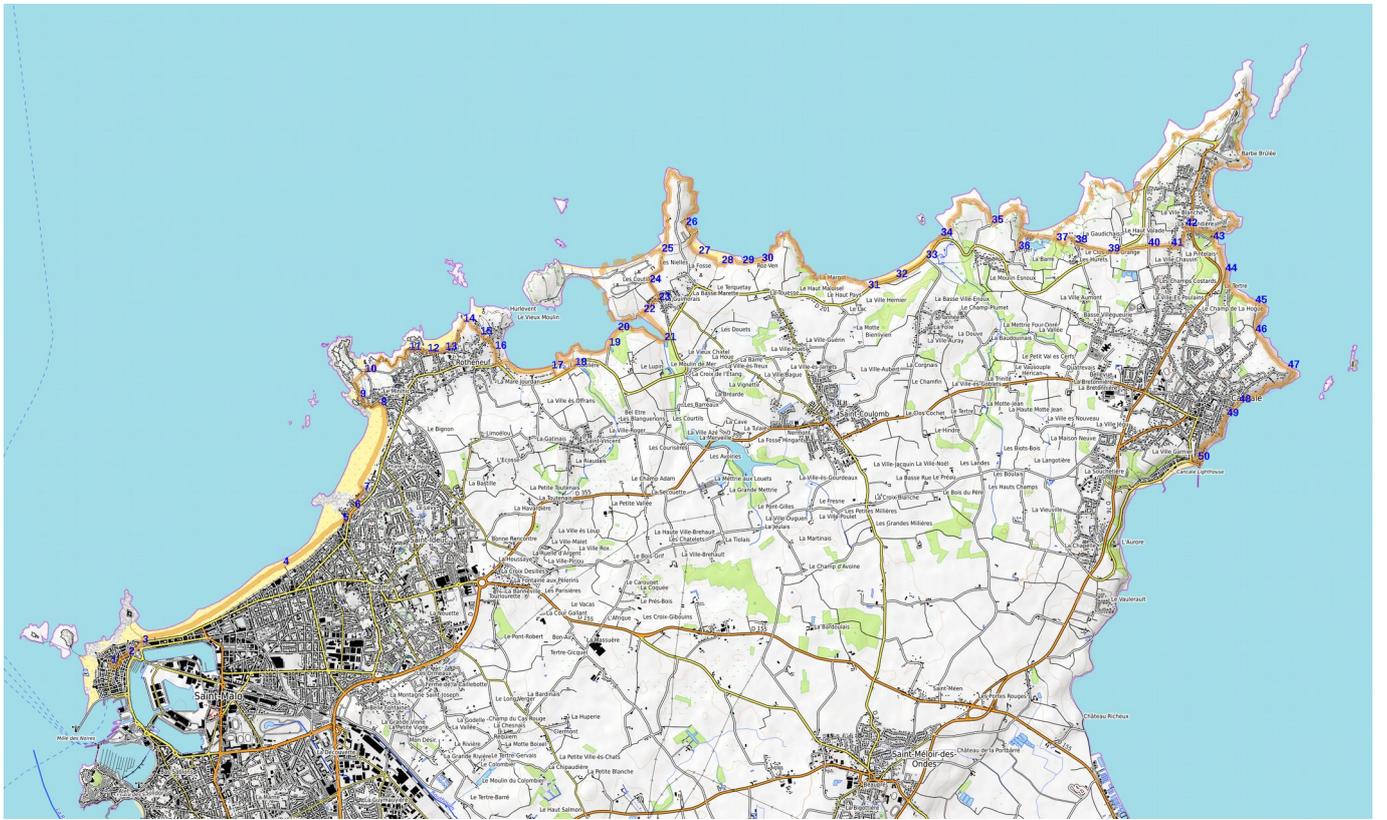
<https://tro.bzh>

À l'exception de quelques raccourcis, cette étape suit le sentier côtier de Saint-Malo à Cancale.

Balisage : GR34 (balisage blanc et rouge).

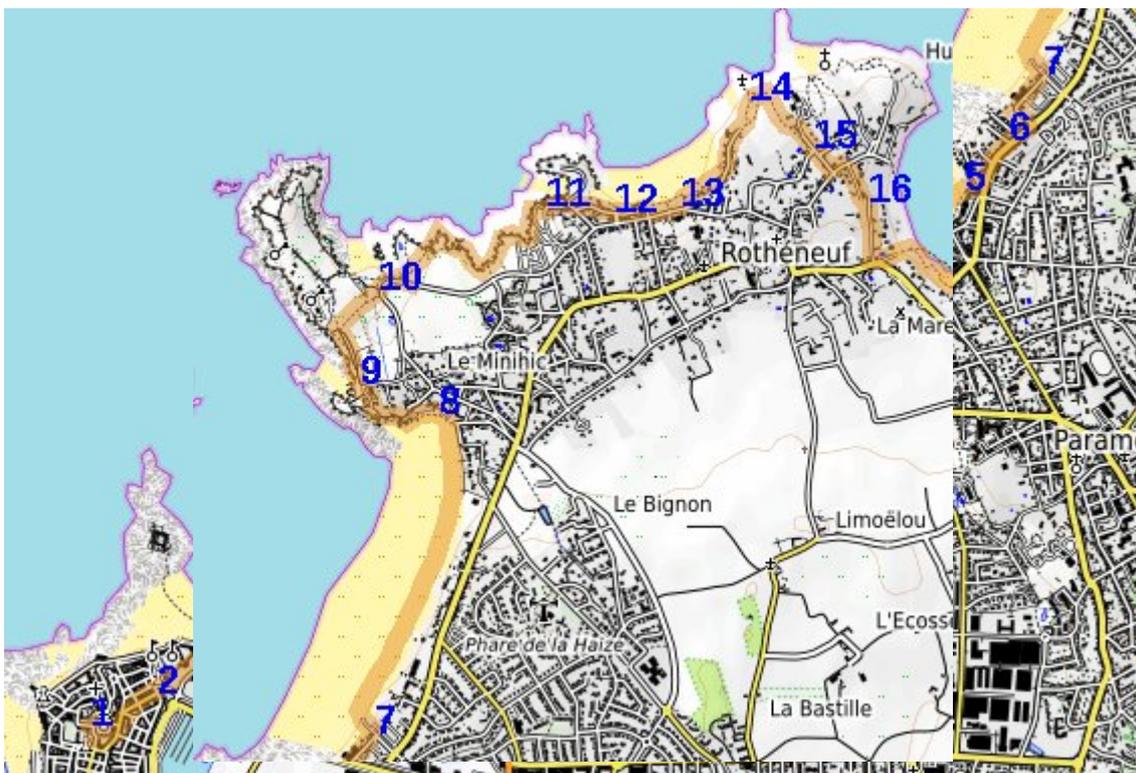
À voir en chemin : Saint-Malo, Rochers sculptés de Rothéneuf, chapelle du Verger.

L'auteur de ce guide ne pourra pas être tenu pour responsable en cas d'accident survenu sur ces itinéraires.



De la cathédrale de Saint-Malo à la chapelle Notre-Dame du Verger en Cancale

- 1** [km 0.0] En sortant de la cathédrale de St Malo par la porte ouest, prendre à gauche, puis 20m après, encore à gauche juste après les vestiges du cloître (aller dans la rue Guillaume le Gouverneur et descendre les escaliers. [km 0.1] Croisement de rue, maison n°7 en face sur la gauche, porte dans les remparts en face. Aller à gauche dans la rue qui descend [km 0.1] Rue de la Blatrierie vers la gauche. Continuer tout droit. [km 0.1] Place de la Croix du Fief. Aller à droite vers la porte dans les remparts (aller dans la rue St Vincent). [km 0.2] croisement rue Ste Barbe. Continuer tout droit.
- 2** [km 0.3] Porte St Vincent. Passer la porte et continuer tout droit en laissant les remparts juste à gauche. Rejoindre la mer.
- 3** [km 0.5] Fin des remparts, début du front de mer. A marée basse on peut passer par la plage (le sable est dur, avancer avec le front de mer à droite). Sinon suivre le front de mer (avancer avec la mer à gauche).
- 4** [km 2.4] Digue se terminant par un gros rocher. Continuer tout droit en longeant le bord de mer.
- 5** [km 3.3] Grand escalier sur la droite au bout de la Grande Plage. On doit quitter la plage pour passer la Pointe de Rochebonne Quitter la plage en prenant les escaliers. Tourner à gauche dans une grande rue (av. Président Kennedy), faire 300m et tourner à gauche dans une petite rue (suivre balisage GR). Descendre sur la plage et aller à droite pour rejoindre une autre grande plage (Plage du Mihinic). [km 3.4] Croisement de route, maison n°23 juste à gauche, maison n°38 juste en face. Aller à gauche dans la grande rue juste après la maison n°23. [km 3.5] Impasse de Beausite sur la gauche. Continuer tout droit.
- 6** [km 3.6] Impasse Bonne Roche sur la gauche. Continuer tout droit. [km 3.6] Impasse des Hautes Falaises vers la gauche. Continuer tout droit. [km 3.6] Avenue des Nielles vers la gauche. Aller à gauche.
- 7** [km 3.8] Ruelle vers la gauche, mer juste à gauche. Aller à gauche dans la ruelle, descendre sur la plage (du Mihinic) et prendre à droite.



8 [km 5.0] au bout de la Plage du Minihic, suivre la jetée sur la gauche et rejoindre le sentier côtier qui monte sur la colline (suivre balisage GR). Attention, ne pas suivre la jetée jusqu'au bout, tourner à droite dans des escaliers au bout de 150m. [km 5.1] Escalier vers la droite dans un virage de la digue. Aller à droite dans les escaliers qui montent. [km 5.1] Croisement de sentier. Aller à gauche.

9 [km 5.3] Parking, route vers la droite. Continuer tout droit. [km 5.5] Fort ruiné en face sur la gauche à 50m, barrière. Faire le tour de la Pointe ou bien couper en prenant un sentier sur la droite. Dans tous les cas, on rejoint la route et on prend à gauche, on suit la route 50m en restant au plus près de la mer. Juste après un long bâtiment en bord de mer, tourner à gauche et quitter la route. Ensuite suivre le sentier côtier.

10 [km 5.7] Croisement de route. Aller à gauche. [km 5.8] Sentier côtier vers la gauche juste après un grand bâtiment sur la gauche. Aller à gauche dans le sentier côtier. [km 5.8] Embranchement. Prendre à droite le sentier qui s'écarte du long bâtiment qui est juste à gauche

11 [km 6.6] Parking, maison n°16. Continuer tout droit sur la route. [km 6.7] Borne à incendie, avenue du Nicet sur la gauche. Aller à gauche.

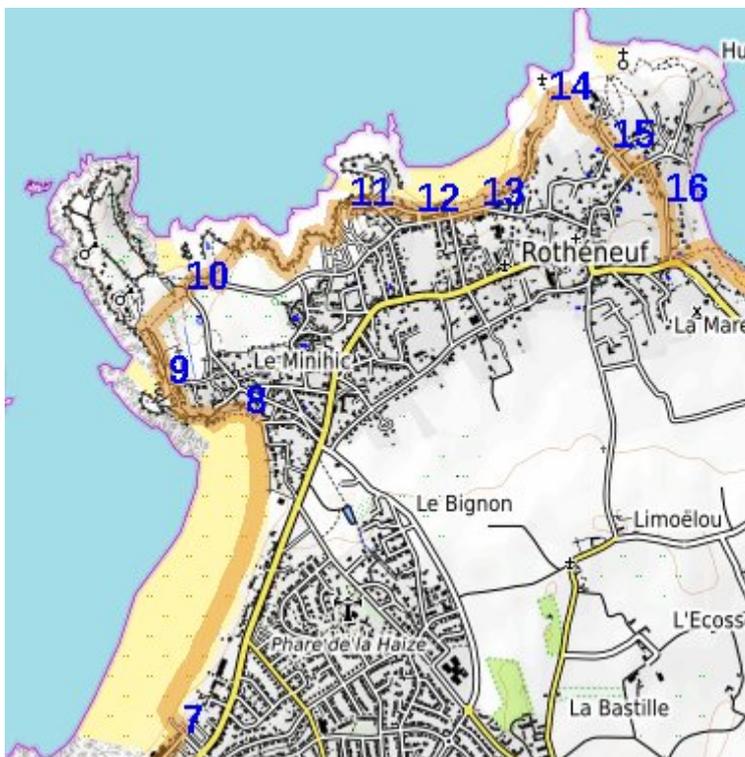
12 [km 6.8] Route vers la droite, maison n°11. Continuer tout droit. [km 6.9] Croisement avenue de la Varde. Aller à gauche.

13 [km 7.0] Rue de la Bigne en face, rue du Goéland en face sur la droite, plage de Rothéneuf à gauche. Juste après des escaliers, aller à gauche dans un sentier qui longe une maison, puis suivre le sentier côtier qui prend à droite sans descendre sur la plage.

14 [km 7.4] Grande croix de bois à gauche sur un rocher. Continuer tout droit. [km 7.5] Embranchement. Aller à droite (suivre balisage GR, on quitte le bord de mer). [km 7.7] **Rochers sculptés de Rothéneuf**. Visite possible. Ensuite continuer par la route. Faire 200m et tourner à gauche dans le chemin de la Roche. Faire 50m et tourner à droite dans le chemin du Havre. Au bout de 200m on croise une grande route (D201). Rejoindre la plage sur la gauche (Havre du Lupin).

15 [km 7.8] rue de Letruns vers la droite. Continuer tout droit. [km 7.8] Allée de la Pointe du Christ vers la gauche. Continuer tout droit. [km 7.8] Croisement rue de la Roche, panneau vers l'arrière Rochers Sculptés, croix de chemin. Aller à gauche. [km 7.9] Impasse vers la droite Chemin du Havre. Aller à droite.

16 [km 8.0] Croisement de chemin, maison n°13 et 17. Continuer tout droit sur la droite. [km 8.2] Croisement de route. Aller à gauche vers la plage. A la plage prendre à droite (passer par les rochers si la mer est haute).



17 [km 8.9] Havre du Lupin. Suivre la plage. Au bout de la plage, il y a une sorte de presqu'île plantée de pins. 100m avant cette presqu'île, juste après la fin d'un mur d'enceinte, tourner à droite et quitter la plage. On va faire un détour pour monter sur la presqu'île. Note: l'ancien GR allait tout droit vers la tête de la presqu'île et y montait en utilisant une faille dans le rocher. Ce passage était assez dangereux. [km 9.1] croisement de route (D201), panneau Le Havre du Lupin à 20m à droite. Aller à gauche, suivre la D201 sur 200m et tourner à gauche pour revenir en arrière sur la presqu'île. Faire le tour de la presqu'île. Continuer par le sentier côtier, puis rejoindre la plage à nouveau. Au bout de la



plage, il y a une rivière dans une anse. [km 9.2] Chemin vers la droite. Continuer tout droit

18 [km 9.3] Sens interdit vers la gauche, panneau L'île Esnau, pont à gauche. Aller à gauche, faire 50m et tourner à gauche dans le sentier. [km 9.4] Sentier côtier vers la gauche. Aller à gauche.

19 [km 10.4] Croisement de route, fin du tour de la presqu'île. Aller à gauche sur la plage et prendre à droite.

20 [km 10.7] Vieux rail, pont ruiné. Continuer sur la plage vers la droite. Note: à marée basse possibilité de passer la rivière sur le pont ruiné et de prendre un raccourci en allant à droite puis 100m après, à gauche à la route. Autre possibilité: traverser le pont ruiné (passage dangereux), aller à gauche, longer le bord de mer, laisser l'île Besnard à gauche, traverser la dune pour arriver sur la plage de la Guimorais, remonter sur la colline pour retrouver le sentier côtier. [km 10.8] Le sentier côtier quitte la plage en partant sur la droite.

21 [km 11.3] Passage de la rivière. Continuer tout droit.

22 [km 11.8] Croisement de route, parking. Aller à droite dans la route qui monte.

23 [km 12.0] Croisement de route. Aller à gauche dans la rue de la Guimorais. [km 12.1] Chemin du Meinga vers la droite. Continuer tout droit.

24 [km 12.3] Panneau vers la gauche Ile Besnard, impasse des Nielles vers la droite. Aller à droite dans l'impasse.

25 [km 12.7] Plage de la Guimorais sur la gauche. Continuer par le sentier côtier.

26 [km 14.8] Parking. Continuer par le sentier côtier. [km 15.1] Blockhaus juste à droite. Continuer tout droit.

27 [km 15.4] Plage à gauche. Continuer par la dune en longeant la palissade (suivre balisage GR).

28 [km 15.7] Embranchement au bout de la dune. Aller à droite dans le sentier qui monte (suivre balisage GR).

29 [km 16.0] Escaliers descendant sur la plage. Continuer tout droit par la plage.

30 [km 16.3] Chemin vers la droite 100m avant la fin de la plage. Continuer par le sentier côtier.

31 [km 18.4] Croisement de route, plage du Guesclin à 100m à gauche. Aller à gauche. [km 18.5] Sens interdit à gauche. Aller dans le sens interdit, on va suivre la route. Note: on peut aussi passer par la plage (suivre la plage presque jusqu'au bout et monter sur la dune à l'enrochement).

32 [km 18.7] Croisement de route. Aller à gauche au bord de la route.

33 [km 19.1] Route vers la droite St Coulomb. Continuer tout droit. Note: possibilité d'aller à droite si on souhaite contourner Cancale par l'ouest (voir variante) [km 19.3] Panneau bus Fort du Guesclin. Aller à gauche et suivre la dune.

34 [km 19.5] **Fort du Guesclin** juste à gauche, parking à droite. Bifurquer légèrement vers la droite et rejoindre le sentier côtier.

35 [km 20.6] Parking à droite. Continuer tout droit 1km par le sentier côtier. Ensuite, au terminus de route de l'Anse du Verger, aller à droite et rejoindre la chapelle du Verger qui est à 200m, suivre le sentier parallèle à la route sur la gauche de la route. Note: on va faire un aller-retour à la chapelle du Verger.

De la chapelle Notre-Dame du Verger à Port Picain

36 [km 21.7] En sortant de la **chapelle du Verger**, aller à droite et rejoindre le bord de mer. Ensuite aller à droite, passer les parkings et suivre le sentier balisé qui laisse le bord de mer à 100m à gauche.

37 [km 22.3] Croisement de chemin, groupe de grands pins, le sentier côtier tourne à gauche. Continuer en face sur la droite et suivre le chemin qui monte. Suivre balisage jaune. **Variante par la Pointe du Grouin, supplément de 4km**, suivre le sentier côtier sur la gauche.

38 [km 22.6] Route vers la droite, panneau Chemin du Carouge. Continuer tout droit puis encore tout droit 50m après. Suivre balisage jaune.



39 [km 23.0] Croisement D201. Continuer en face sur la petite route vers Les Clos Fleuris. Suivre balisage jaune.

40 [km 23.5] Croisement de route, panneau Rue de la Ville Blanche. Continuer en face sur le chemin. Suivre balisage jaune.

41 [km 23.8] Croisement de route, maison n°99 à gauche. Continuer en face Impasse de la Hisse. Ensuite suivre la route qui descend jusqu'à la maison n°7, puis continuer de suivre 50m l'impasse de la Hisse qui vire à gauche et monte. Ensuite suivre le sentier sur la droite. Suivre balisage jaune.

42 [km 24.1] Croisement de route, maison n°22 à droite. Aller à droite, passer dans le tunnel sous la D201, 50m après continuer en face dans l'impasse qui monte Chemin des Banchets. Au bout de la route, continuer 50m sur le sentier puis tourner à droite et suivre le sentier qui descend jusqu'au bord de mer. Suivre balisage jaune.

De Port-Picain au Port de Cancale

43 [km 24.6] Plage juste à gauche, auberge de jeunesse à droite. Continuer en face sur le sentier côtier qui va partir sur la gauche.

44 [km 25.0] Chemin vers la droite qui monte. Rester sur la gauche. [km 25.1] Chemin vers la droite. Rester sur la gauche dans le sentier côtier qui descend. [km 25.2] Route vers la droite, parking, plage. Continuer en face dans le sentier côtier.

45 [km 25.6] Chemin vers la droite. Rester sur la gauche sur le sentier côtier.

46 [km 26.1] Croisement de chemin sur la hauteur. Aller à gauche. [km 26.2] Le chemin vire à droite, banc. Continuer en face dans le sentier côtier.



47 [km 26.7] Sentier vers la droite. Continuer tout droit.

48 [km 27.7] Route vers la droite, panneau Rue de l'Aiguade. Continuer en face dans la route qui monte. [km 27.8] La route vire à droite. Continuer en face dans le sentier côtier.

49 [km 27.9] Embranchement. Rester sur la droite dans la petite route qui monte. [km 27.9] La petite route goudronnée vire complètement à droite. Aller à gauche dans le sentier côtier. [km 28.1] Sentier vers la gauche. Rester sur la droite dans le sentier qui monte. Rejoindre le Port de Cancale.

50 [km 28.6] Monument aux morts à droite. Continuer quelques mètres puis tourner à gauche et descendre jusqu'au bord de mer. Ensuite avancer avec la mer à gauche.

